

LA SEINE-SAINT-DENIS TERRITOIRE D'EAU MANIFESTE



Conception: Réalisation: Médias Conseil Illustrations: Annelise Bismar

SOMMAIRE

05	Avant-propos
07	Proposer aux habitant·e·s une ville singulière
09	Changer notre regard sur l'eau (de pluie) en ville
11	Soutenir les transitions du territoire
13	Inspirer avec l'eau de nouvelles propositions culturelles, artistiques ou entrepreneuriales
14	La Seine-Saint-Denis s'engage



AVANT-PROPOS

L'eau a façonné le territoire de la Seine-Saint-Denis et servi de support à son développement économique. Si sa présence est plus discrète aujourd'hui dans les paysages et le vécu quotidien des habitant.e.s qu'elle ne l'a été par le passé, les choses ne sont pas figées. L'eau est un atout précieux pour la Seine-Saint-Denis et une source d'inspiration pour son épanouissement futur.

UN TERRITOIRE D'EAU ENFOUI, À REDÉCOUVRIR ET RÉINVENTER

Avant son urbanisation rapide au cours des XIX^e et XX^e siècle, le territoire qui correspond aujourd'hui à la Seine-Saint-Denis était marqué par un riche chevelu hydrographique et de nombreux marais. Au nord, une vaste plaine alluviale sous laquelle la nappe phréatique était très présente rendait le sol particulièrement fertile et propice au développement agricole et à une trame arborée remarquable. L'activité artisanale et industrielle s'est elle aussi appuyée sur la présence de l'eau et des voies de transport que formaient ses canaux, créés au XIX^e siècle.

Néanmoins, le développement industriel et urbain marque une rupture dans le rapport du territoire à l'eau. Porteuse des « miasmes » décriés par les hygiénistes, des nuisances et pollutions industrielles, de risques d'inondation – dans un territoire de plus en plus artificialisé – l'eau a aussi, voire surtout, suscité de la défiance de la part des autorités et des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis. Ceci a conduit au drainage des terres, au remblaiement, à l'enfouissement des rivières et à leur transformation en égouts. Ainsi, en dépit des richesses qu'elle a apportées au département, l'eau a subi une véritable « lutte » enclenchée contre elle.

L'EAU AU FONDEMENT D'UNE IDENTITÉ TERRITORIALE RENOUVELÉE

Aujourd'hui, parce que cette lutte a trouvé ses limites techniques et financières, parce que surtout elle apparaît inadaptée – car l'eau peut jouer un rôle clé pour affronter les crises environnementales – il est temps de changer d'approche et de perspectives. Notre territoire d'eau, bien que souvent invisibilisé et méconnu du plus grand nombre, n'a pas disparu. Il ne demande qu'à être redécouvert, valorisé, réactualisé au regard des attentes sociétales et écologiques contemporaines. Sans nier les risques potentiels associés à l'eau en milieu urbain, dont il faut bien sûr continuer à se prémunir, il s'agit d'affirmer que l'eau est avant tout une ressource collective essentielle au développement du vivant et un atout majeur pour l'avenir du territoire. Réappropriée par celles et ceux qui façonnent, vivent et animent le territoire, l'eau peut devenir un élément d'identité fort pour le département, le socle d'une qualité de vie régénérée et une source de fierté pour ses habitant.e.s.

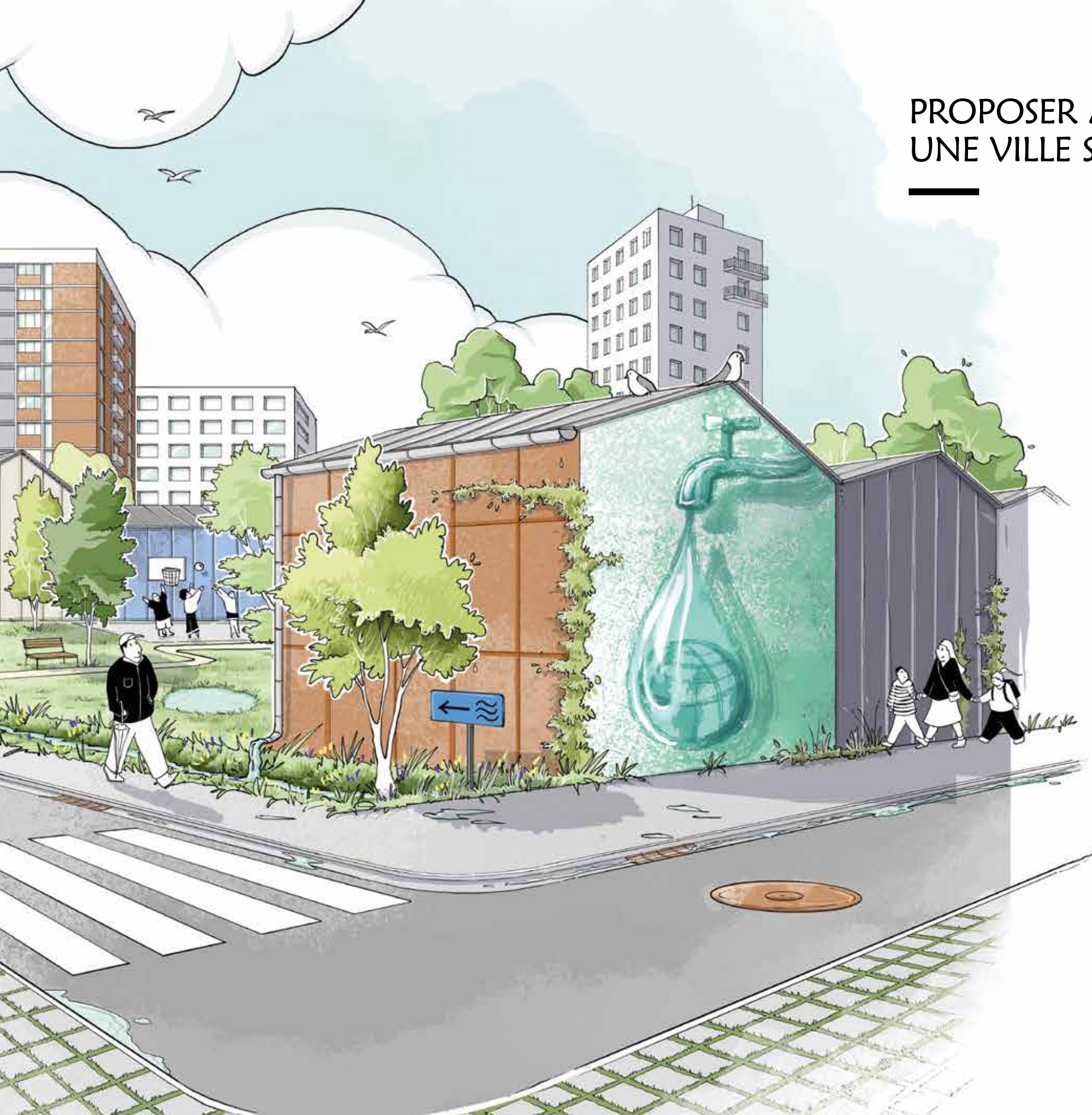
Le présent Manifeste vise à fonder une nouvelle politique départementale entièrement dédiée à ce territoire d'eau, inspirant de nouvelles perspectives pour le développement territorial. Les pages qui suivent présentent les ambitions qu'il porte et ce à quoi il engage le Département et tous les acteurs et actrices qui souhaiteraient le soutenir dans cette voie.



PROPOSER AUX HABITANT·E·S UNE VILLE SINGULIÈRE

La Seine-Saint-Denis est l'un des territoires qui a connu les transformations paysagères les plus radicales et rapides au cours du XX^e siècle. Se réalisant sous d'autres modalités aujourd'hui, les mutations urbaines se poursuivent pour rénover des quartiers d'habitations, transformer d'anciennes friches, faire évoluer les mobilités ou encore végétaliser et rafraîchir la ville. Cette dynamique d'aménagement intense est une chance à saisir pour créer un espace urbain original et qualitatif sur les plans écologique et esthétique.

L'eau constitue un formidable point de départ pour proposer aux habitant·e·s de Seine-Saint-Denis une ville singulière, c'est-à-dire réinscrite dans la géographie et l'histoire (physique, sociale, sensible) des lieux. Les Séquano-Dionysien·ne·s sont attentifs à la dimension historique des paysages de leur quotidien et ressentent durement les opérations de planification urbaine qui l'ignorent. Puisqu'elle a façonné le relief, puisqu'elle a été le support d'activités économiques, d'un patrimoine et d'usages particuliers, l'eau permet de rompre avec les approches « hors-sol » et standardisées de l'aménagement. La présence de l'eau, temporaire ou pérenne, le chemin qu'elle emprunte dans l'espace, le vivant qu'elle accueille, sont autant de sources d'inspiration et d'enrichissement des projets d'aménagement. Leur prise en compte ouvre la voie à la création d'espaces extérieurs partagés plus apaisés, faisant la part belle aux mobilités douces (le long des canaux ou des cours d'eau par exemple) et à la végétation. La présence de l'eau dans ces espaces offre également des moments de respiration, de fraîcheur et de calme aux habitant·e·s. Placer l'eau au fondement des projets d'aménagement de demain est aussi l'occasion de développer une nature spécifique et territorialisée en cohérence avec le socle hydrogéologique du territoire d'eau.





CHANGER NOTRE REGARD SUR L'EAU (DE PLUIE) EN VILLE

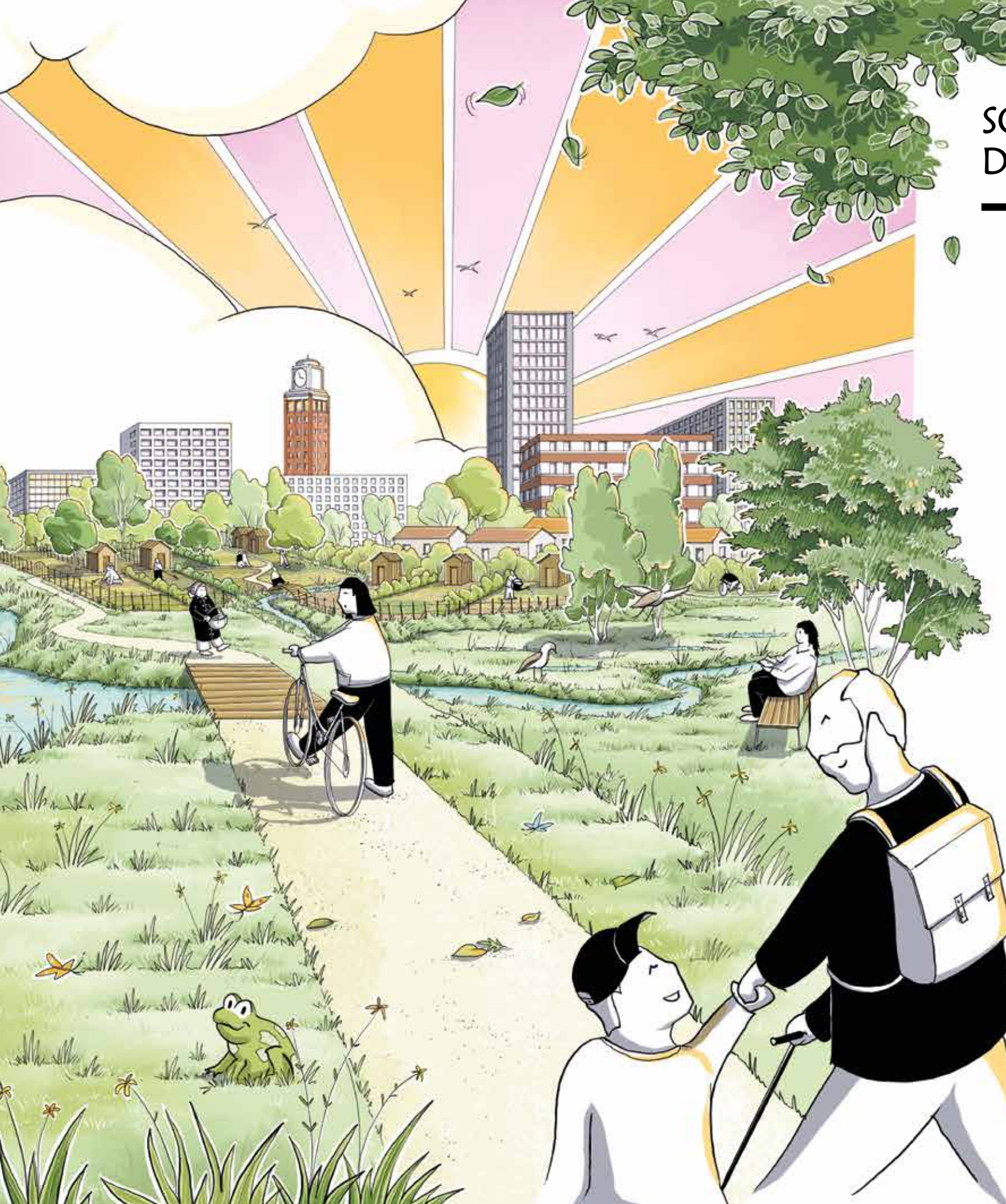
En Seine-Saint-Denis, l'extension urbaine rapide a accru la dépendance du territoire à un réseau d'évacuation des eaux enterré pour limiter l'inondation et la pollution. Pourtant, lors d'épisodes pluvieux intenses, le réseau peut être saturé et déborder, occasionnant inondations et potentielles pollutions des milieux aquatiques. Les eaux de ruissellement, quant à elles, peuvent s'accumuler ou se transformer en véritables torrents sur des sols artificialisés.

Pour faire face à ces risques, le Département a été l'une des collectivités pionnières et à la pointe dans la gestion des eaux de pluie par l'ingénierie hydraulique (bassins de rétention, gestion automatisée...), et par la mise en œuvre de solutions intégrées aux aménagements, fondées sur la nature et permettant une gestion dite « à la parcelle » en amont des réseaux. L'eau peut être infiltrée, permettant la recharge des nappes, le développement des végétaux et de sols vivants. Par ailleurs, l'allongement de l'itinéraire de l'eau sur les sols et le ralentissement de la vitesse des ruissellements sont des facteurs prépondérants de réduction du risque d'inondation.

L'eau de pluie est alors de nouveau visible sur le territoire et joue un rôle positif dans la ville mais se confronte également à une perception

négative héritée des pratiques urbaines de maîtrise et d'invisibilisation de l'eau. La présence de l'eau dans les espaces urbains est perçue comme un désordre, un dysfonctionnement et même une nuisance.

Ainsi, notre rapport à l'eau – notre approche du risque d'inondation ou notre perception de l'eau dans notre quotidien – doit évoluer. L'ambition réside dans la reconnaissance que les usages sont autres quand il pleut, mais que cela est porteur d'enrichissement de nos expériences urbaines. La mise en scène de l'eau visible et son intégration dans les aménagements peuvent amener des propositions originales, esthétiques, ludiques ou sensorielles. Celles-ci engagent à tisser un nouveau rapport de l'habitant à l'eau. Parce que sauter en bottes dans les flaques ou voir un paysage qui se transforme sous l'effet de la pluie au gré des saisons permet de nous reconnecter au cycle de l'eau, d'anticiper les éventuels risques qui en découlent et de mieux les appréhender pour éventuellement s'en protéger ou s'adapter. Cette approche au croisement du monde de l'eau, de l'aménagement, du paysage, de l'environnement et de la sociologie devient un enjeu collectif et transversal pour les acteurs qui contribuent à la fabrique de la ville : habitant·e·s, aménageurs et collectivités.



SOUTENIR LES TRANSITIONS DU TERRITOIRE

Pour les sociétés humaines, l'eau est une ressource primaire essentielle. Sa présence en quantité et en qualité suffisantes est aussi indispensable au bon fonctionnement des systèmes naturels et à la régulation du climat. Cela invite à placer l'eau au cœur de toute action de transformation du territoire pour s'assurer du maintien, voire de l'amélioration des conditions de vie. Les transitions dans lesquelles s'engage notre territoire pour les années à venir auront une portée d'autant plus forte qu'elles prendront appui sur l'eau.

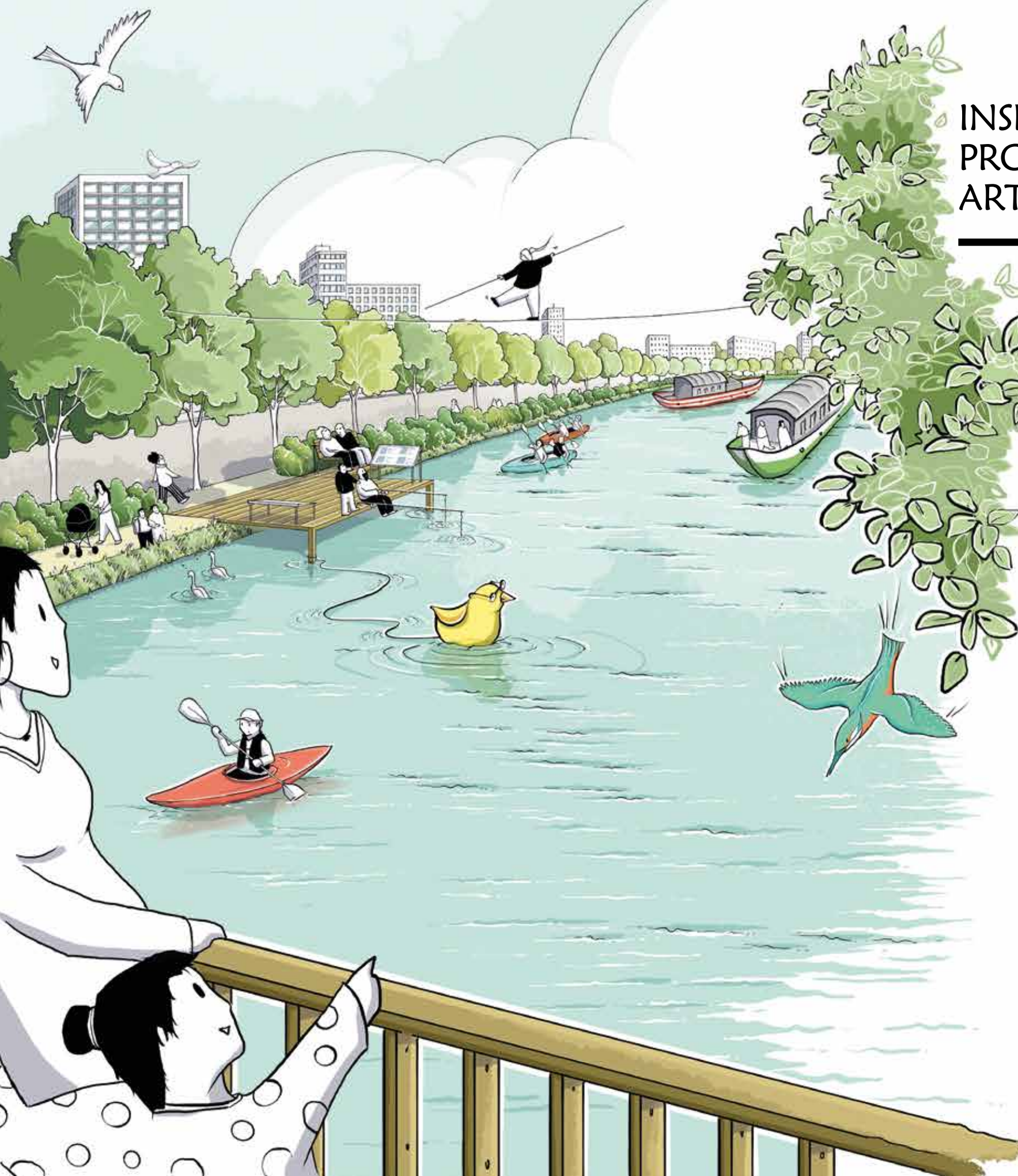
Une des premières intentions est de redonner sa place à l'eau en tant que support d'une biodiversité retrouvée grâce à la restauration écologique de cours d'eau ou de zones humides et à la création d'espaces de pleine-terre perméables, vivants et supports de végétalisation. Cela passe par la préservation et le renforcement des trames bleues et turquoise à différentes échelles. Ainsi, les cours d'eau et canaux ou les bassins de rétention d'eaux pluviales à ciel ouvert et leurs berges doivent faire l'objet d'une attention particulière pour que la biodiversité s'y renforce.

La multiplication de projets (y compris de petite envergure) visant la création de mares, de jardins de pluie et plus généralement d'espaces verts naturellement irrigués par l'eau de pluie est à encourager pour permettre l'émergence d'une végétation pérenne et diverse et d'une faune variée. Pour autant, les pressions sur la disponibilité et la qualité de l'eau sont de plus

en plus perceptibles. Il s'agit de faire preuve de sobriété, non pas de ne plus consommer d'eau. L'écosystème urbain en a besoin. L'eau joue en effet un rôle crucial pour rafraîchir la ville lors des vagues de chaleur grâce à l'évaporation et à l'évapotranspiration de la végétation. Favoriser l'utilisation de l'eau de pluie ou revaloriser les sources – nombreuses mais le plus souvent oubliées ou abandonnées – constituent des alternatives pertinentes à l'eau potable pour quantité d'usages. Cela permet également d'importantes économies d'énergie et de réactifs nécessaires à la potabilisation.

Cet élan écologique ne peut se réaliser sans une attention portée aux problématiques sociales et sanitaires, particulièrement entremêlées en Seine-Saint-Denis. Le cumul des facteurs de vulnérabilité est un phénomène connu et qui appelle à œuvrer conjointement pour davantage de justice sociale et environnementale. Il convient de faire en sorte que les zones carencées en espaces verts et bleus le soient moins, particulièrement lorsque des populations défavorisées sur le plan socio-économique y vivent (car celles-ci ont moins la possibilité de « s'échapper » lors des épisodes caniculaires par exemple).

Les espaces bleus, même de petite taille (mare, fontaine), représentent par ailleurs des avantages de proximité importants pour le bien-être et la santé psychique des habitant·e·s. Multiplions les dans l'espace public.



INSPIRER AVEC L'EAU DE NOUVELLES PROPOSITIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES OU ENTREPRENEURIALES

Riche de son tissu associatif et artistique très dense et dynamique, lieu de vie d'une population jeune et multiculturelle, la Seine-Saint-Denis est un terrain de créativité. Trop longtemps cantonnée à la sphère technique, l'eau, élément à la puissance évocatrice et poétique par excellence, peut être une source d'inspiration pour la naissance de propositions culturelles, artistiques et entrepreneuriales originales. Encouragées, ces initiatives peuvent servir à transformer l'image, trop souvent dévalorisée, du département aux yeux de ses habitant.e.s et à l'extérieur. En reconnectant le territoire à son histoire via une attention particulière portée à l'eau, en valorisant ses paysages naturels et bâtis ou son patrimoine matériel et immatériel liés à l'eau, la Seine-Saint-Denis redevient terre d'attache et d'ancrage.

Le Département tend également au développement d'une culture partagée de l'eau qui permet aux citoyen-ne-s de se saisir des

enjeux de sa gestion, mais aussi aux savoirs profanes et locaux d'être entendus et de nourrir de nouveaux récits autour de l'eau, à même de compléter les approches techniques. Cette culture partagée est au fondement de la ré-émergence du territoire d'eau, approprié et défendu par la population.

Pour les acteurs économiques, ce nouveau regard porté sur le territoire constitue une source de visibilité et d'attractivité touristique, un support de lien social et de développement culturel. Parce qu'il est ancré dans une géographie spécifique et une histoire singulière, parce qu'il est en mesure d'offrir des ressources et des paysages propres à ce territoire, le territoire d'eau de Seine-Saint-Denis peut être le socle d'un développement territorial fondé sur des atouts propres au département et intégrant les grands enjeux urbains, environnementaux, économiques et sociaux de la Seine-Saint-Denis de demain.

LA SEINE-SAINT-DENIS S'ENGAGE

En caractérisant la Seine-Saint-Denis comme un territoire d'eau, le Département s'engage avec ambition et enthousiasme dans une nouvelle stratégie dédiée à l'eau. L'eau n'est certes pas un objet nouveau pour lui : le Département est reconnu pour son excellence technique et son volontarisme dans la maîtrise des risques d'inondation et de pollution. Les ambitions du Manifeste étaient bel et bien contenues en germe et de longue date dans l'action de la Direction de l'eau et de l'assainissement.

La stratégie politique résumée par le Manifeste renouvelle et réaffirme cet engagement tout en cherchant à entraîner de nouveaux acteurs du territoire d'eau dans leur sillon et à se mettre à l'écoute de leurs propositions.

Pour ce faire, un plan d'actions décline en actes et en projets les ambitions exprimées dans le Manifeste, socle fondateur d'une nouvelle stratégie. Piloté par la DEA, ce plan d'actions exige de nouveaux moyens financiers et humains et des compétences spécifiques.

Outre l'amélioration du travail de prescriptions et d'accompagnements techniques des projets d'aménagement et de construction sur le territoire, l'engagement départemental consiste à consacrer des moyens pour mettre en œuvre cette stratégie, dans le but de renforcer et d'enrichir les actions déjà entreprises.

Cette mise en œuvre comporte deux échelles d'actions :

- celle de la stratégie territoriale, pour orienter les dispositifs de planification (planification urbaine, documents d'orientations environnementales, stratégies de développement économique, de végétalisation...) des différentes directions départementales et des partenaires territoriaux ;
- celle de l'intervention opérationnelle, au niveau de la conception et de la mise en œuvre des projets d'aménagement, de la gestion et de l'entretien des dispositifs mis en place (refonte des modalités d'instruction des projets, conseil et formation, déploiement de projets départementaux exemplaires) toujours en interaction avec les demandes sociales concernées.

Le Département s'engage également à développer des outils structurants, pour rendre le plan d'actions opérationnel et lui donner une forte dimension partenariale. Conçus avec les partenaires du Département, ces outils permettront de partager une même façon de concevoir, de déployer et d'évaluer les politiques conduites et les orientations de gestion sur le terrain. Ils permettront de produire des connaissances et des représentations partagées sur le territoire vers les professionnel·le·s et le grand public.



Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Seine-Saint-Denis

1 rue Adolphe-Ancelin 93110 Rosny-sous-Bois

01 43 93 65 00

eadanslaville@seinesaintdenis.fr